

Animateur référent

Quentin GIRARD
ARVALIS
02 32 07 07 54
q.girard@arvalis.fr

Animatrice suppléante

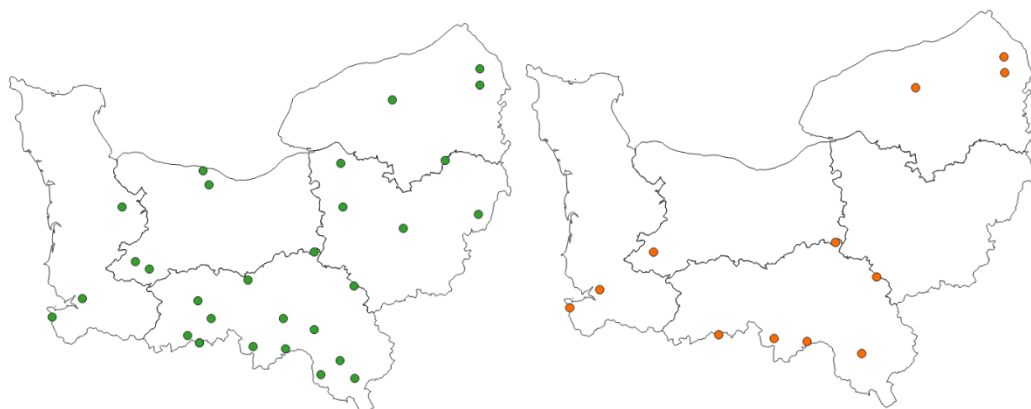
Maëlle LE BRAS
ARVALIS
02 31 71 13 91
m.lebras@arvalis.fr

Animateur suppléant

Louis HECK
ARVALIS
02 31 71 21 93
l.heck@arvalis.fr

Du 26 mai au 27 août 2025, un suivi hebdomadaire de **pyrales (30 pièges)** et **sésamies (12 pièges)** a été mis en place en Normandie. Le réseau de surveillance est réparti dans l'ensemble des cinq départements normands.

Merci à tous les observateurs pour leur implication !



Répartition des pièges pyrales/sésamies sur le territoire Normand en 2025

N° de département	14	27	50	61	76	53
Nombre de pièges suivis	5/2	5	3/2	10/4	3/3	2/1

11 acteurs normands ont participé à la mise en place et au suivi des pièges :

AGRIAL, AGROSOL EVOLUTION, ARVALIS, les Chambres d'agriculture de Normandie, la FREDON Normandie, Littoral Normand et Soufflet Agriculture.

merci à eux !

Bilan suivi Pyrale 2025

➤ Evaluation des populations par le suivi des vols et piégeages

Des pyrales ont été piégées dans tous les départements normands cette année : **toute la région Normandie est donc concernée par la présence de ce ravageur**. La pression a été particulièrement importante pour plusieurs raisons :

- Nombre de larves dans les cannes en 2024 important ;
- Beaucoup de situation en maïs sur maïs en 2025 ;
- Des difficultés climatiques en 2024 pour broyer et enfouir les cannes dans le temps.

Les premières observations de pyrales ont été relevées dans le réseau BSV normand autour du 16 juin 2025 (semaine 25). Les captures ont alors augmenté progressivement jusqu'au 2 juillet pour atteindre un pic (figure 1). Cette tendance cache des disparités locales fortes (figure 2). En effet sur des zones plus continentales, les parcelles suivies dans l'Orne et l'Eure ont atteint un pic des vols semaine 27 avec de nombreux piégeages tout au long de la campagne tandis que les départements du littoral ont un peu moins de pyrales piégées.

- *Cette année le vol de pyrale est caractérisé par une intensité forte à l'échelle de la région avec un pic bien marqué en début de campagne dû aux conditions climatiques adéquates.*

Evolution du nombre de pyrales adultes en Normandie en 2025

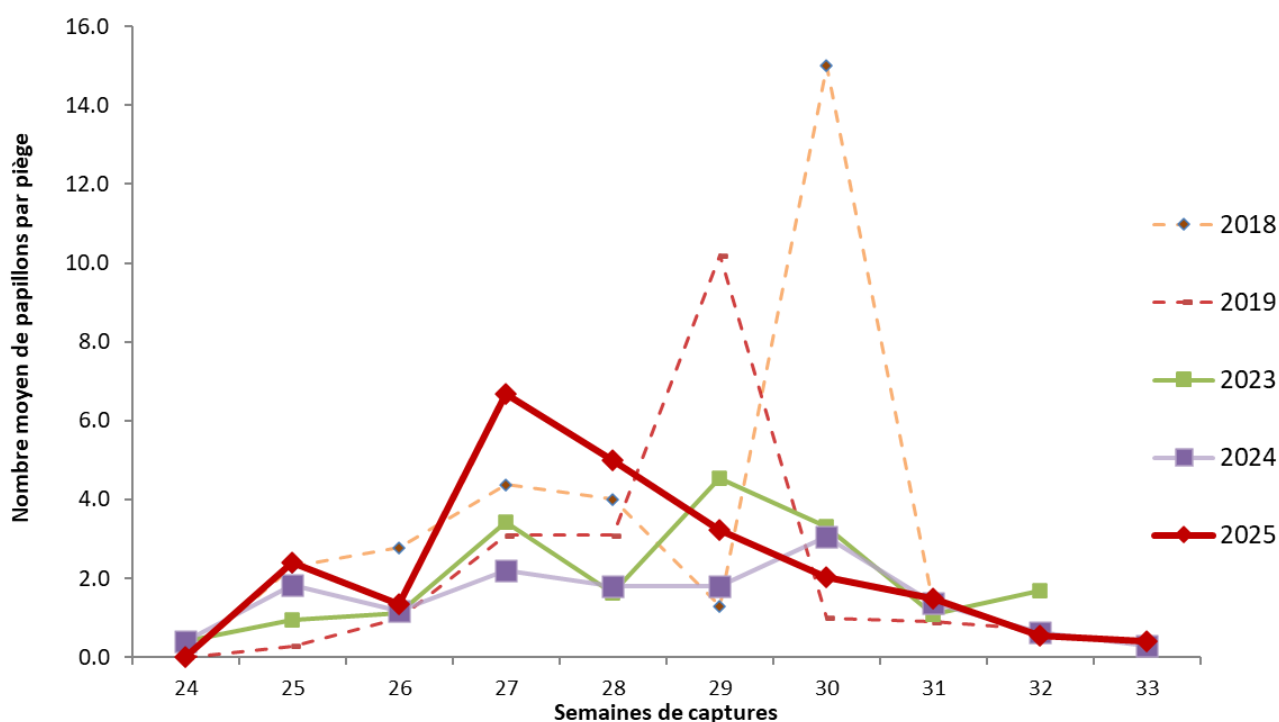


Figure 1 : Comparaison pluriannuelle de la dynamique des vols de pyrales en Normandie

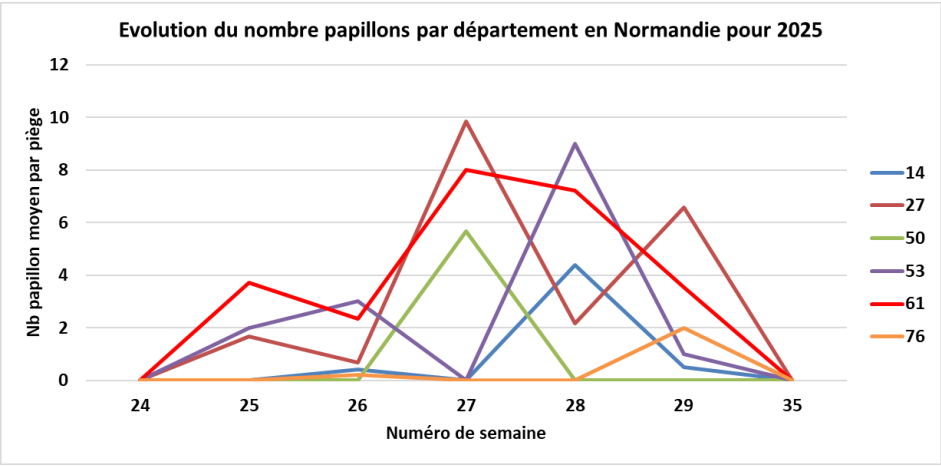


Figure 2 : Comparaison des suivis de populations de pyrales par département en 2025

Attention : l'ensemble de ces résultats est à nuancer car le pourcentage d'évolution est calculé sur l'effectif de parcelles observées, effectif pouvant varier selon les semaines et les départements.

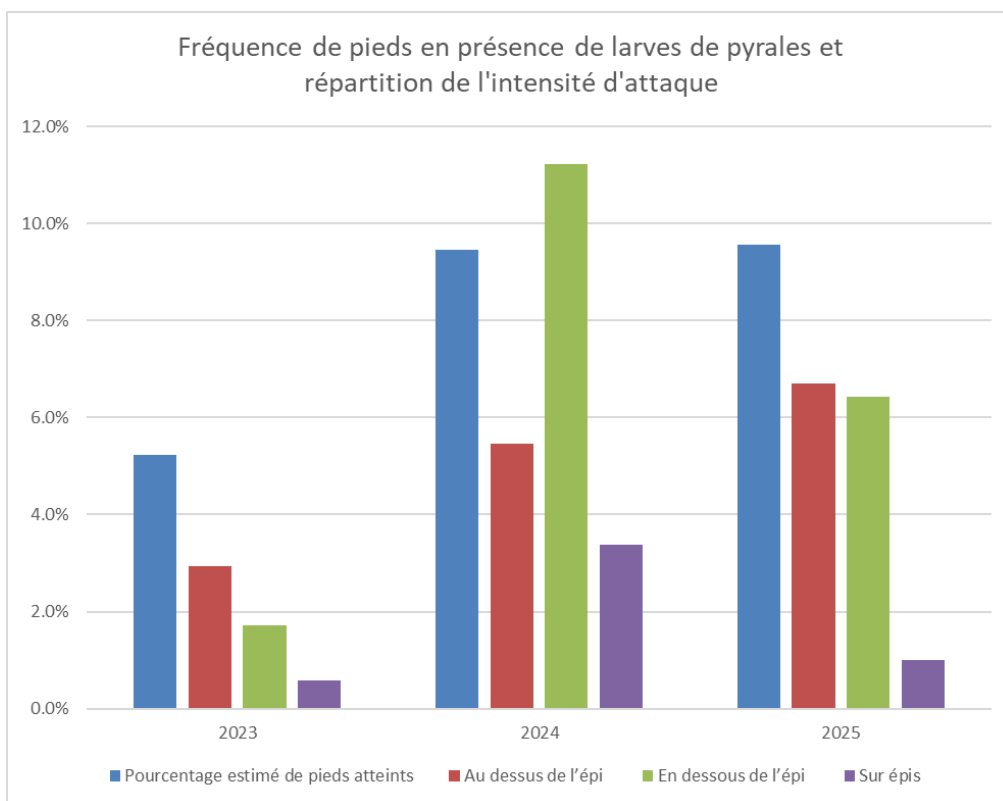
➤ Evaluation des populations par le décortiquage de cannes

Le comptage des larves au sein des cannes juste avant la récolte du maïs est important puisqu'il permet d'évaluer *a posteriori* le niveau d'infestation réel de l'année. Aussi, l'appréciation de l'infestation larvaire **est prédictive du risque *a priori* pour l'année n+1.**

Les 9 parcelles ayant fait l'objet de décortiquage cette année montrent une diminution générale du nombre de larves dans les cannes mais ce de façon très **hétérogène** à l'échelle du territoire. En effet, la moyenne des pieds atteints par des dégâts de pyrale est constante (9.5% en 2025 et 2024). Cependant un nombre important de parcelles ne présente aucun pied atteint alors que **3 parcelles sur 9 estiment entre 10% à 28% de pieds touchés**. Davantage de dégâts ont été recensés au-dessus de l'épi, causant ainsi moins d'impact sur la productivité des maïs concernés cette année. **Pour ces parcelles, il reste nécessaire de mobiliser les leviers de prophylaxies pour diminuer les populations après la récolte.**

Résultats de décortiquage de cannes dans 9 parcelles du réseau BSV maïs (Eté 2025)

2025	Commune de la parcelle	Département	Pourcentage estimé de pieds atteints	Fréquence de l'attaque		
				Au dessus de l'épi	En dessous de l'épi	Sur épis
Habib BENMANSOUR	St Senier ss Avranches	50	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Aurélien DUBOS	Bazoques	27	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Sarah DE COLLE-GUIHENEUX	Pin la Garenne	61	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
François DHUBERT	Fesques	76	27.0%	23.0%	13.0%	3.0%
Quentin LEVEL	Pilon Labour	61	28.0%	12.0%	32.0%	4.0%
Dimitri GOMARIN	Hermanville	14	10.0%	10.0%	0.0%	0.0%
Cécile PRIMOIS	St Martin d'Ecublei	61	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Cécile PRIMOIS	St Aubin de Bonneval	61	2.0%	2.0%	0.0%	0.0%
Elise VANDERMEERSCH	Aunou sur Orne	61	4.0%	12.0%	16.0%	4.0%
Moyenne			9.6%	6.7%	6.4%	1.0%



➤ **Les leviers à mobiliser pour réduire la population de foreurs après les récoltes**

La lutte doit être organisée à l'ensemble d'un territoire et des rotations pour avoir un impact sur les populations de foreurs.

Les larves hivernent à l'abri dans la base des cannes de maïs. Elles passent par plusieurs stades larvaires avant de se transformer en chrysalide, puis en papillon au printemps suivant. Une bonne gestion des cannes de maïs après la récolte est indispensable pour réduire les populations de foreurs et limiter ainsi la pression des ravageurs l'an prochain. C'est indispensable dans les secteurs à forte pression, mais également fortement recommandé dans les secteurs à plus faible pression.



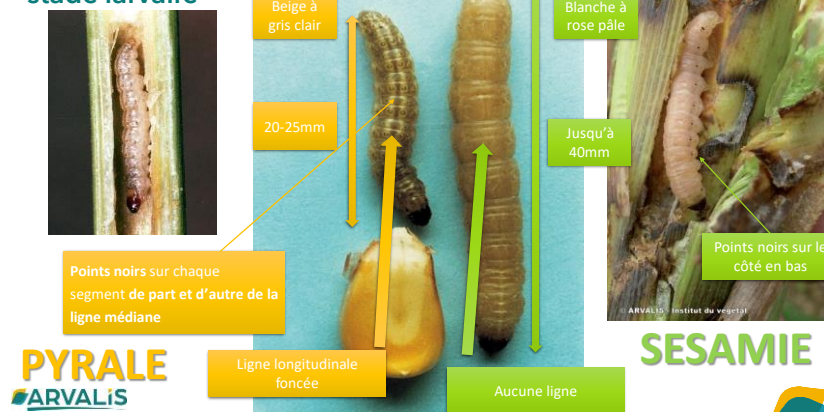
A la récolte, les larves de foreurs sont parfois réfugiées à la base des tiges (galerie visible sur la photo)

Source : ARVALIS

- ✓ Pour une lutte préventive efficace, après récolte il est recommandé de réaliser un **broyage fin des tiges** permettant de détruire les larves ou de les exposer au froid et aux prédateurs, suivi d'un enfouissement des résidus :
 - Pour les parcelles de maïs grain, quel que soit le niveau de pression observé.
 - Pour les parcelles de maïs fourrage : dans les situations les plus infestées.
- ✓ **L'incorporation des résidus** réduit encore les chances de survie des larves. Le labour, permettant d'enfouir à une plus grande profondeur, sera plus efficace que les autres techniques de travail du sol. Un broyage réalisé aussitôt après la récolte procure une bonne efficacité contre les foreurs (50 à 70% d'efficacité), qui peut être améliorée si l'action est suivie d'un travail superficiel (75 à 85 % d'efficacité) ou d'un dessouchage du collet (95 % d'efficacité).
- ✓ Ces techniques permettent également de diminuer la pression d'autres ravageurs potentiels du maïs encore peu présents sur notre territoire comme la chrysomèle du maïs.

Bilan suivi Sésamie 2025

Confusion Pyrale / Sésamie - stade larvaire



Sur l'ensemble des 12 pièges à phéromones piégeant uniquement les sésamies 11 papillons ont pu être piégés entre le 23 juin et le 19 août. Les départements concernés sont la Manche, l'Orne et le Calvados.

La sésamie encore peu présente dans la région et inféodée aux régions limitrophes semble donc présente aussi en Normandie. Pour rappel elle a un cycle plus précoce que la pyrale et est plus prolifique : 1 femelle = 300 œufs = 150 femelles = 45000 œufs en un été

Les dégâts de la sésamie se rapprochent de ceux de la pyrale et il n'y a pas de distinction à établir en terme de nuisibilité entre les deux espèces.

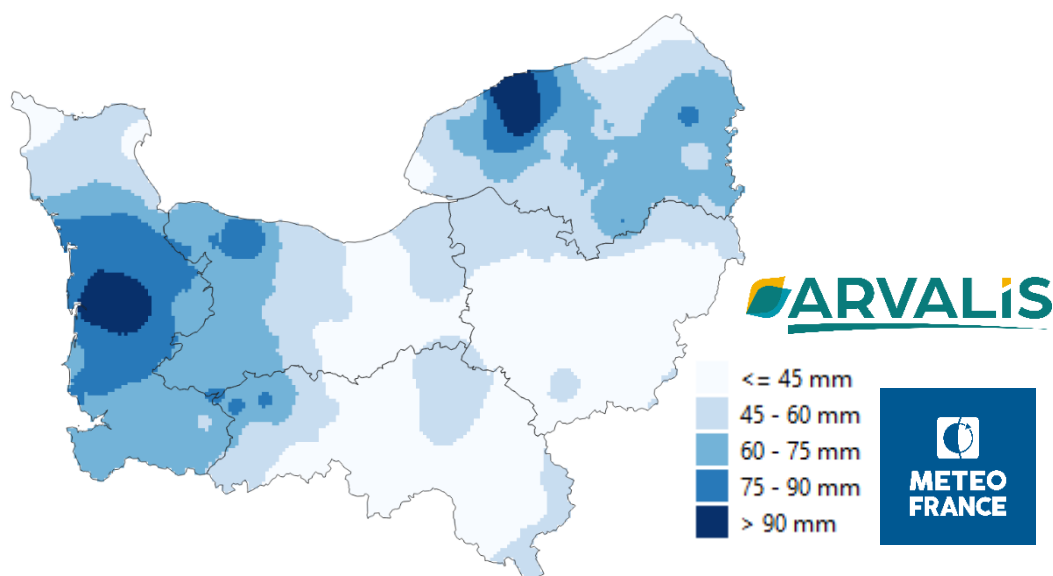
Maïs Grain : *Fusarium graminearum* et accumulation de DON

Compte tenu de la pression pyrale en 2025, on peut s'intéresser au champignon *Fusarium graminearum* qui est susceptible de produire des mycotoxines quand il colonise les épis de maïs. Plus l'intensité des symptômes est forte, plus le niveau de contamination en déoxynivalénol (DON) est élevé. Notons que le niveau de DON dans le grain est réglementé en nutrition humaine, et fait également l'objet d'une recommandation en nutrition animale.

➤ Le climat est le premier facteur de risque de contamination

A partir de la floraison, le risque de contamination augmente avec l'humidité ambiante. Le maïs grain est particulièrement sensible à la fusariose de l'épi au stade « floraison femelle » : *F. graminearum* pénètre dans les épis via les soies. Compte tenu des faibles précipitations comme le montre la carte ci-dessous dans les jours/semaines suivant la floraison, les conditions ont été plutôt défavorables au développement du champignon cette année. Mais le climat n'est pas le seul facteur de risque.

Cumul de précipitation en mm entre le 15/07 et le 15/08 2025



➤ **Attention au cumul des facteurs aggravant le risque !**

Les **insectes foreurs** augmentent le risque de contamination en DON car les dommages qu'ils causent sur les épis créent des voies d'entrée pour le champignon, favorisant ainsi sa propagation. Les parcelles les plus touchées sont par conséquent les plus à risque. **Le risque augmente en cas de variété sensible.** L'enjeu variétal doit être pris en compte pour les classes agronomiques de risque DON les plus élevées (C, D, E : cf grille d'évaluation du risque présentée ci-dessous). Les parcelles ayant été grêlées ont pu être lacérées et présenter une voie d'entrée pour le champignon.

➤ **Grille d'évaluation du risque agro-climatique d'Arvalis**

La **classe A** correspond à la classe de risque le plus **faible** et **classe E** la classe de risque le plus **fort** (Roucou et al 2022 & Perspectives agricoles sept 2022) .

La gestion des résidus est considérée comme insuffisante si précédent maïs et non labour ou pour tout autre précédent en cas de non-labour ni broyage des résidus.

La date de récolte est considérée comme tardive à partir du 1^{er} novembre

La présence de foreur (pyrales) est à estimer en fonction de la présence de dégâts/larve dans la tige et/ou sur l'épi.

Grille d'évaluation du risque d'accumulation de DON dans les parcelles de maïs grain à la récolte

 GESTION DES RESIDUSFOREURS DATE DE RECOLTE			Mars : Températures moyennes							
			Chaud				Normal à froid			
			Août : Humidité environnement parcelle							
			Sec		Normal	Humide	Sec		Normal	Humide
			Fin de cycle : Températures maximales							
Chaud		Normal à froid	Indifférent		Chaud		Normal à froid	Indifférent		
SUFFISANTE	NON	NORMALE	A	B	B	C	A	B	C	D
		TARDIVE	A	B	B	C	A	B	C	D
	OUI	NORMALE	A	B	B	C	A	B	C	D
		TARDIVE	A	B	C	D	B	C	D	E
INSUFFISANTE	NON	NORMALE	A	B	C	C	B	B	C	D
		TARDIVE	A	B	C	D	B	B	D	E
	OUI	NORMALE	A	B	C	C	B	C	D	D
		TARDIVE	B	B	C	D	B	C	D	E

Depuis 2024, pas de nouveau cas de chrysomèle mais une surveillance accrue

Le réseau de surveillance de la Chrysomèle du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) en Normandie, suivi par FREDON Normandie n'a pas révélé la présence de cet insecte cette année.

Cette chrysomèle ne fait plus l'objet de mesure administrative d'éradication mais il convient d'avoir une approche de gestion et de bonnes pratiques pour éviter de développer de fortes populations générant des dégâts. Ainsi le broyage des cannes de maïs sur les parcelles touchées doit être systématique avant leur enfouissement. De même en zone contaminée, la rotation reste la meilleure des pratiques pour éviter tout problème avec cette chrysomèle.

Un suivi par piégeage des adultes sur chaque parcelle de maïs du secteur, en autosurveillance, peut permettre aux producteurs de gérer cet insecte à la parcelle.



Chrysomèle du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) observée dans l'Eure

Source : FREDON Normandie - 2023

Point info : le datura en Normandie

Qu'est-ce que le datura (*Datura stramonium*) ?

Carte d'identité :

C'est une plante herbacée annuelle mesurant entre 40 cm et 1 m de haut en moyenne (observation jusqu'à 2 m). Chaque partie de la plante contient des molécules toxiques (alcaloïdes) pouvant provoquer des troubles digestifs et cardiaques, des hallucinations, des convulsions voire un coma. L'ingestion d'une forte dose peut entraîner la mort chez l'Homme ou les herbivores. Il est possible de l'observer d'avril à novembre et il fleurit entre juillet et octobre.

Critères de reconnaissance :

			
Allure générale. La plante adulte s'élève à une hauteur de 40 à 100 cm	Fleurs solitaires en forme de trompettes blanches ou légèrement rosées de 6 à 10 cm	Feuilles simples vert foncé ovales et dentelées de 3 à 24 cm	Son fruit est une capsule épineuse pouvant mesurer 5 cm

Habitat :

Le datura s'est naturalisé dans les sables et limons des rivières en France. Cette plante est observable dans tout le pays mais plus fréquemment dans le sud. Elle affectionne également les milieux perturbés et anthropisés (champs, terrains vagues et remués, bords de chemins, routes et cours d'eau). Le datura se plaît dans les terres riches en azote.

Impact :

Les graines de datura sont des impuretés botaniques considérées comme des contaminants. Elles contiennent des alcaloïdes tropaniques qui sont des molécules très toxiques. C'est pourquoi la présence de graines de datura dans les matières premières de l'alimentation animale est réglementée.

Son développement végétatif luxuriant rend le datura très concurrentiel des cultures estivales.

Son cycle se réalise sur un an et renouvelle sa population par la dispersion de ses graines.

Si vous l'observez, arrachez les pieds (attention, portez des gants) mais ne les brûlez pas et ne les compostez pas !

Signalez sa présence auprès de FREDON Normandie, de la DRAAF ou du SRAL.

Pour en savoir plus :

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/datura-stramonium/#1460369323727-af42a43e-c75b>

<https://www.infloweb.fr/datura-stramoine>

Consulter les notes nationales Biodiversité :

(Rendez-vous sur la page EcophytoPIC : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite/>)



Nouvelle note nationale : [Scarabée japonais](#)



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de chaque exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par des observations à la parcelle avant toute prise de décision